

# TINCQ'infos

Année 2005

Numéro 2 – 24 février 2005

## ↳ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Comme annoncé dans le onzième numéro de notre journal en date du 23 décembre 2004, les opérations de recensement de la population ont été mises en œuvre du 20 janvier au 19 février 2005.

Les chiffres transmis aux services de la Direction Régionale de l'I.N.S.E.E à Lille confirment le phénomène de *rurbanisation* dont les prémisses, en terme de mouvements de population, étaient connues des services de la Mairie.

C'est ainsi qu'à la date du 19 février, notre commune totalise 874 habitants (hors population réintégrée) pour 326 logements enquêtés, soit une progression de 7,77 % par rapport aux résultats du dernier recensement d'avril 1999.

Néanmoins, et en raison de l'étalement (de 2004 à 2008) du recensement à l'échelon national, Les résultats définitifs valant population légale seront publiés début 2009 par les soins de l'I.N.S.E.E.

Hormis quelques cas heureusement peu nombreux, la majorité des foyers s'est montrée coopérative et nous la remercions d'avoir contribué au bon déroulement de cette opération, et facilité le travail de collecte de l'agent recenseur.

## ↳ INTERNET HAUT DEBIT & COUVERTURE A.D.S.L

En fin d'année 2003, France Télécom s'est engagée dans un programme d'équipement à grande échelle de tous ses centraux en technologie A.D.S.L.

Ce plan " *haut débit pour tous* " a même été accéléré grâce à la signature (en mars 2004) de la charte des " *Départements innovants* " signée en partenariat avec le Conseil Général du Pas-de-Calais : tous les centraux téléphoniques de notre région seront ouverts à l'A.D.S.L à court ou moyen terme.

Actuellement, la commune de TINCQUES est desservie par le central téléphonique de LIGNY-SAINT-FLOCHEL mais pour des raisons inhérentes à la technologie A.D.S.L, 109 foyers (sur 326) ne peuvent pour l'instant disposer du haut débit du fait de leurs spécificités techniques et matérielles.

Au terme des nombreuses interventions de la Mairie dans ce domaine, le réaménagement ponctuel de certaines parties du réseau France Télécom ainsi que la mise en œuvre de nouveaux équipements prochainement disponibles (RE-A.D.S.L) vont permettre de satisfaire ces 109 foyers dans le courant de l'année 2005 et donc de rendre éligibles à cette technologie toutes les lignes téléphoniques de notre commune.

En tout état de cause, et préalablement à tout abonnement à l'internet haut débit (512 Ko/s maximum) demandez le REFLET de votre ligne en composant le 1014 (appel grauit) ou le 1016 pour les professionnels.

## ↳ LE REPAS DES AÎNES 2005

Habituellement organisé dans le courant du dernier trimestre, il sera proposé pour la première fois cette année le **samedi 16 avril 2005 à 12h30**.

Les personnes de 60 ans et plus seront rendues destinataires de leur invitation à compter de la semaine n° 11/2005.

## ↳ SERVICE DE CANTINE-GARDERIE

Il est rappelé que les inscriptions pour la cantine-garderie ont lieu le samedi (9h00 - 12h30) précédant chaque semaine scolaire. Pour permettre une bonne gestion des avoirs, toute absence doit être signalée au plus tard le jour même de la réservation avant 9h30. A l'inverse, les inscriptions de dernière minute doivent rester exceptionnelles.

## ↳ COMMEMORATION DU 13 MARS 2005

Le comité de la F.N.A.C.A & A.C 1939-1945 de TINCQUES vous prie de bien vouloir honorer de votre présence le 43ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie qui aura lieu, le dimanche 13 mars 2005, selon le programme suivant :

- 12h00            dépôt de gerbe au monument aux Morts avec la participation de l'Union Musicale
- 12h15            Vin d'honneur offert par la municipalité, salle polyvalente
- 13h00            Banquet annuel (renseignements & réservations au café l'Estaminet au 03.21.47.39.65 ou au café Legris au 03.21.47.36.53)

## ↳ QUELQUES DATES UTILES A RETENIR

Les prochaines consultations mobiles de **Protection Maternelle Infantile (P.M.I)** auront lieu dès 14h00 dans la salle polyvalente de TINCQUES :

- ⇒ le mardi 1er mars 2005
- ⇒ le mardi 5 avril 2005
- ⇒ le mardi 3 mai 2005
- ⇒ le mardi 7 juin 2005

Les permanences de Mme Caroline MACAIGNE, assistante sociale, ont lieu le premier vendredi de chaque mois, dès 14h00 en Mairie.

## ↳ CONNAISSEZ-VOUS « ETAPE » ET « ETAPE DOMICILE SERVICES » ?

Si vous manifestez le besoin d'une aide ponctuelle dans des domaines d'intervention très variés, vous pouvez vous reporter aux documents ci-après et, les cas échéant, contacter **MM. Gilbert DEVILLERS & Bernard DEBUREAUX** au 03.21.04.09.06.



**ETAPE**

**POUR L'EMPLOI**

**Madame, Mademoiselle, Monsieur,**

**Connaissez-vous ETAPE ?**

ETAPE est la **solution simple, efficace et économique** pour un besoin ponctuel ou une tâche particulière dans les domaines suivants :

- **travaux agricoles** ;
- **petits travaux de bâtiment** : peinture, tapisserie, petite maçonnerie, etc ;
- **emplois familiaux** : ménage, garde d'enfants (plus de 3 ans), jardinage, tonte de pelouses, taille de haies, etc.

**Vos avantages ?**

Dans le cadre des emplois familiaux, ETAPE vous permet de déduire de votre revenu imposable **50%** de votre dépense annuelle !

Dans tous les cas :

- une réponse rapide à votre demande ;
- pas de gestion de personnel, pas de soucis administratifs ;
- un suivi d'intervention ;
- des tarifs économiques.

**Un gage de sérieux ?**

ETAPE met également du personnel au service :

- des collectivités : entretien ou réfection des bâtiments communaux ,  
entretien des voiries, des espaces verts, etc ;
- d'autres associations.

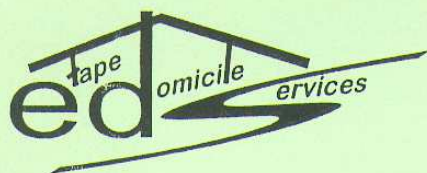
**Cela vous intéresse ?**

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements, et nous pouvons, sans engagement de votre part, vous rencontrer.

Appelez-nous au 03 21 04 09 06 ou au 03 21 55 97 05, tous les matins, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Contacts : Gilbert DEVILLERS, Bernard DEBUREAUX**



**“EDS”**

## ETAPE DOMICILE SERVICES

*Vous avez un besoin précis ?  
Vous cherchez une réponse ?*

*Nous sommes là pour vous aider à trouver la solution  
la mieux adaptée à vos attentes.*

QUELS SERVICES ?	POUR QUI ?
<ul style="list-style-type: none"><li>- Aide aux devoirs.</li><li>- Garde d'enfant (+ de 3 ans).</li><li>- Auxiliaire de vie.</li><li>- Travailleuse familiale.</li><li>- Aide ménagère.</li><li>- Jardinage.</li></ul>	Tous particuliers : <ul style="list-style-type: none"><li>- Personnes Agées.</li><li>- Jeunes Couples.</li><li>- Personnes isolées.</li><li>- Personnes dépendantes et/ou handicapées.</li><li>- Besoins ponctuels liés à l'état de santé.</li></ul>
AVANTAGES ?	CONFIANCE ?
<ul style="list-style-type: none"><li>- Déductions fiscales.</li><li>- Remplacement du personnel en cas d'absence (congés payés, maladie, etc.).</li><li>- Conventions possibles avec des organismes (mutuelles, caisses de retraite, assurances, etc.) pour des prises en charge complètes ou partielles.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- EDS est une association agréée par la DDTEFP et la DDASS.</li><li>- Engagement mutuel : conventions de prestations conclues entre l'usager et EDS.</li><li>- Personnel qualifié.</li><li>- Fidélisation usager/salarié(e).</li></ul>

***E.D.S. est à votre écoute***

***RAPIDITE, EFFICACITE, PROXIMITE  
afin de vous satisfaire au mieux***

***Pour nous contacter  
afin d'obtenir de plus amples renseignements ou faire appel à nos services,  
un seul numéro :***

**03 21 04 09 06**

**ETAPE DOMICILE SERVICES  
65 rue d'Arras  
62130 SAINT-POL-SUR-TERNOISE**



Adhérent à Adessa, le réseau des associations d'aide à domicile [www.federation-adessa.org](http://www.federation-adessa.org)